



Toulouse Métropole

© AUA/T

Le rédacteur de cette fiche, Terres en villes, a pris le parti de présenter la situation des politiques publiques agricole et alimentaire conduites par les intercommunalités d'agglomération et les institutions des territoires de projet qui leur sont liés (pays, pôles métropolitains, syndicats mixtes de SCoT...) ou les structures associatives.

Le territoire toulousain

L'agglomération toulousaine, chef-lieu de la région Occitanie, s'articule autour d'un coude de la Garonne. On distingue quatre unités paysagères agricoles fortement liées aux caractéristiques topographiques. Les terrasses en rive gauche de la Garonne, marquées par la céréaliculture intensive. Au nord, la plaine alluvionnaire de la Garonne, à forte valeur agronomique, qui accueille de grands ensembles maraîchers. A l'est, les coteaux et enfin, les basses terrasses et plaines du sud-ouest qui accueillent une activité agricole céréalière. Victimes d'une forte attractivité métropolitaine et d'une topographie peu contraignante, les espaces ouverts tendent à se modifier et à se fragiliser sous l'effet d'un étalement urbain pavillonnaire fortement consommateur d'espace.



Le territoire toulousain (source : AUA/T 2015)

Données clés

Toulouse Métropole

37 communes, 746 919 habitants (2014)

458,8 km², 1 580 hab./km²

Président : Jean-Luc Moudenc

Elue en charge de l'agriculture et de l'alimentation :

- Elisabeth TOUTUT-PICARD, Adjointe au Maire de la Ville de Toulouse ; présidente de la commission Environnement et Développement Durable de Toulouse Métropole
- François LEPINZEUX, maire de Brax, élu référent et animateur du groupe agriculture Club 21 (Toulouse Métropole)

Les principales orientations stratégiques du territoire

Le SCoT de la grande agglomération toulousaine

Le SCoT de la grande agglomération toulousaine a été approuvé le 15 juin 2012 et modifié le 9 décembre 2014.

Ses objectifs sont :

- Accueillir les habitants, répondre à leurs besoins en logements, construire des territoires à vivre.
- Accueillir, conforter l'activité économique et l'emploi.
- Renforcer l'accessibilité, organiser les échanges.
- Valoriser le patrimoine, économiser les ressources, garantir la santé publique.

A noter qu'un des fondamentaux de la vision stratégique est « La maîtrise du développement urbain par la valorisation du capital naturel et agricole » (vision de l'InterSCoT d'inversion du regard).



© Smeat

L'agriculture & Toulouse Métropole

Le projet agricole local

Dès 2003, le Grand Toulouse et la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne ont engagé une réflexion sur l'agriculture périurbaine. Cette réflexion s'est traduite en 2005 par l'adhésion conjointe des 2 structures à Terres en villes.

En 2009 le Grand Toulouse et la Chambre départementale d'agriculture ont signé un protocole de coopération ayant pour objet notamment l'élaboration d'une charte. Processus débuté concrètement en 2010 par un diagnostic de territoire (mené par l'agence d'urbanisme de Toulouse - AUAT). Suite à un processus de concertation étendu (8 réunions entre juin 2010 et avril 2012) et 3 réunions publiques en communes, Toulouse métropole a adopté en mai 2012 sa charte agricole.

Ce processus a permis de renforcer la collaboration entre la Chambre d'agriculture et la Métropole (signature de la Charte en juillet 2012) et de donner une vision structurante de l'agriculture périurbaine par une bonne cohésion entre espaces agricoles et urbains.

La charte agricole de Toulouse Métropole relève 5 grands défis :

- Agir sur la planification et le foncier,
- Ancrer l'agriculture comme une activité économique et alimentaire avant tout,
- Donner priorité au maraîchage et aux produits locaux ; aux produits biologiques,
- Diversifier les productions
- Développer des démarches de qualité et innovantes

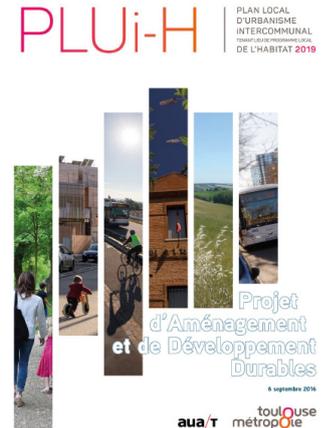
Le PLUi de Toulouse Métropole

En avril 2015, le conseil de la Métropole de Toulouse a ouvert le chantier d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunautaire - Habitat (PLUi-H). Ce chantier doit aboutir pour une mise en application en janvier 2019. Il se structure autour de trois axes :

- L'optimisation : Améliorer le fonctionnement du territoire pour le rendre plus performant face au défi de la gestion économe des ressources.

- La proximité : Rapprocher l'habitant au plus près des fonctions qui sont nécessaires à ses besoins quotidiens.

- La cohésion : Intensifier le lien social entre les habitants, pour une ville accueillante et résiliente.



© AUAT - Toulouse Métropole

Elle s'est traduite en un plan d'action opérationnel avec des actions transversales et thématiques visant à poursuivre les démarches partenariales et la co-construction de la démarche avec des opérateurs divers : Chambre d'agriculture, SAFER, Terre de liens,... et de disposer d'une diversité d'outils et de moyens. Elle s'est vue déclinée et complétée par diverses opérations territorialisées : préservation d'une exploitation maraîchère bio au cœur d'une opération de renouvellement urbain des quartiers nord de Toulouse, valorisation d'une zone maraîchère de près de 100 ha sur la commune de Blagnac, réhabilitation d'une activité maraîchère et arboricole sur une exploitation de 10 ha à Quint Fonsegrives.



© Quint Fonsegrives

En 2015, dans la lignée de cette charte, un groupe d'élus dédié à l'agriculture a été constitué : le club 21. Il a été chargé de faire un état des lieux et de suivre les avancées du projet agricole

métropolitain.

La question de l'alimentation est l'un des axes structurants souhaités du projet agricole Métropolitain, un Projet Alimentaire de Territoire pouvant éventuellement en constituer le support.

Le sujet de alimentation locale s'est révélée être un enjeu fort suite à un travail conduit en 2015 par l'association SOLAGRO qui a proposé, à la Métropole l'application de son étude prospective « Afterres2050 » sur le territoire métropolitain.

Ce travail a renforcé la réflexion des élus et techniciens des collectivités sur les enjeux alimentaires et agricoles à l'échelle de l'aire métropolitaine et l'accompagnement des filières de circuits courts et de proximité.

Solagro a ainsi travaillé sur une comparaison des besoins alimentaires de la population du territoire actuel en 2030 et 2050 avec ses capacités de production ; sur la qualification des circuits d'approvisionnement de proximité ; le repérage et la description des initiatives menées par les communes de Toulouse Métropole.

« Nos scénarios montrent que pour éviter l'effondrement d'un taux de couverture alimentaire déjà très bas (moins de 6 % sur la métropole, 33% sur l'aire urbaine), il y aurait besoin d'une coordination bien au-delà du périmètre métropolitain [...], ce qui n'exclut pas d'ores et déjà de préserver les terres de l'artificialisation, de revitaliser les derniers pôles maraîchers... » (Solagro, 2016).

Parallèlement Terre de liens a été missionné pour travailler sur la problématique du foncier : Comment construire une stratégie foncière au service du projet agricole métropolitain ? Comment faire levier pour favoriser une évolution des pratiques agricoles : en système de grandes cultures majoritaire et en contexte péri-urbain marqué par la pression foncière ? (ce n'est pas en lien direct avec la question de l'alimentaire)

Les objectifs du projet agricole métropolitain en cours d'élaboration :

- Contribuer à l'alimentation des habitants de la métropole
- Relocaliser emplois et économie.
- Contribuer à la qualité environnementale et paysagère du territoire.
- Contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.
- Promouvoir des pratiques culturelles garantes de qualité alimentaire et de santé.

Il propose 6 thématiques, chacune ayant 1 objectif locomotive :

1. Agriculture et planification urbaine : Chiffrer la réduction de la consommation des terres agricoles dans le PLUi-H.
2. Agriculture et foncier : Expérimenter et développer des montages financiers et fonciers innovants pour favoriser l'installation.
3. Agriculture, économie et alimentation : Construire et mettre en œuvre un Projet Alimentaire Territorial.
4. Agriculture, société et vivre ensemble : Optimiser la cohabitation entre agriculture et habitat/habitants dans le PLUi-H et dans l'urbanisme opérationnel : forme urbaine, traitement de franges urbaines.
5. Agriculture, biodiversité et paysages : Dans la trame verte et bleue métropolitaine, conforter la contribution des espaces agricoles à la biodiversité : pérennisation des boisements associés aux cultures,
6. Agriculture, climat et énergie : Diminuer de 20 % les émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire.

L'alimentation et le territoire toulousain



Chiffres Clés



11 018 ha d'espaces cultivés soit 25% du territoire.

85% des surfaces en grande culture



346 sièges d'exploitation



300 ha dédiés au maraîchage (2,7% de la SAU)

© Mairie de Pin-Balma

L'état de la politique alimentaire du territoire

Le « projet agricole (alimentaire) de Toulouse Métropole » succède directement à la charte agricole et au projet agricole de la Métropole vers 2015. Il est marqué d'une intention d'une conjonction étroite des enjeux de sécurité et santé alimentaire et de préservation – développement d'une activité agricole vecteur d'une activité socio-économique locale réancrée dans son territoire.

L'inclusion dans la 3ième thématique de l'enjeu alimentaire du projet agricole de Toulouse Métropole en est un témoignage.

« Les travaux d'élaboration d'un tel Projet Alimentaire Territorial » doit se faire par un travail préalable de développement de la transversalité de la thématique alimentaire au sein de la Métropole, pour laquelle divers acteurs et initiatives « de manière isolée » sont déjà engagées.

Les principaux acteurs du système alimentaire local

	Filière agri-alimentaire	Accès, Rôle social de l'alimentation	Santé, Nutrition	Identité, Patrimoine	Environnement	Aménagement, Urbanisme	Transversal
Institutions publiques	Restauration collective (plusieurs communes de TM) Régie agricole de la ville de Toulouse		Clinique Pasteur Plan Régional Santé Environnement		Plan Régional Santé Environnement		Agence d'urbanisme (AUAT) Toulouse Métropole
Acteurs économique	Magasins fermiers et magasins Bio ; 70 marchés de plein vent ; 1800 commerces alimentaires ; 3400 restaurants ; 140 grandes surfaces alimentaires ; MIN Chambre d'agriculture,			Produits sur son 31 Bienvenue à la Fermer			Chambre d'agriculture, SAFER
Société civile	115 AMAP ; Terre de liens	Jardins de Cocagne				Association Graine	Terres de liens
Principales actions recensées	Régie agricole Ville de Toulouse valorisant une part de sers production dans la restauration collective			Opérations Pilotes (blagnac, Quint Fonsegrives, Pin Balma)	Opérations Pilotes (blagnac, Quint Fonsegrives, Pin Balma)	Operation pilote de valorisation du maraîchage /RU izards – La vache (Borde bio)	

Techniciens référents à Toulouse Métropole

- ◇ Laurent Berthelot, Direction de l'Environnement : laurent.berthelot@toulouse-metropole.fr
- ◇ Isabelle Salvi Direction de l'Environnement : isabelle.salvi@toulouse-metropole.fr

Techniciens référents Chambre d'agriculture de Haute-Garonne

- ◇ Marianne Berges, Chargée de mission Circuits courts et Agrotourisme : marianne.berges@haute-garonne.chambagri.fr
- ◇ Jacqueline Bessettes, Chargée de mission Foncier et Péri-urbain : jacqueline.bessettes@haute-garonne.chambagri.fr

Bibliographie provisoire :

- ◇ SOLAGRO, 2015. Construction d'un projet de territoire agricole et nourricier de la métropole toulousaine, 73p.
- ◇ SOLAGRO, 2016. Rapport d'activité 2015, 31p.

Les projets Gouvelim II/RnPAT

Les fiches territoire rédigées par Terres en villes sont les premiers livrables de la recherche-action PSDR4 Frugal ("*ForMes Urbaines et Gouvernance Alimentaire*") dont Terres en villes est l'acteur référent et du projet du réseau "*Co-construire une démarche de mise en œuvre et de gouvernance d'un système alimentaire durable des agglomérations et métropoles françaises*" soutenu par la Fondation Daniel et Nina Carasso (2014). C'est aussi un premier apport au "*Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé*" (Rn PAT) copiloté par Terres en villes, chef de file et l'APCA dans le cadre de l'appel à projet 2015 du réseau Rural français.

Ces fiches souhaitent dresser un état zéro succinct des politiques publiques agricole et alimentaire d'agglomérations et de métropoles. Elles ont été réalisées grâce à une étude documentaire, des enquêtes auprès des personnes ressources et parfois des réunions locales avec les principaux acteurs. Une fiche est élaborée pour chaque agglomération ou métropole engagée dans les projets Carasso et Frugal.

Lieu ressource des politiques agricole et alimentaire des agglomérations et métropoles françaises, Terres en villes vous souhaite bonne lecture et sera heureux de recueillir vos remarques et suggestions (serge.bonnefoy@terresenvilles.org).